



VSA-AAS

Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivre  
Association des archivistes suisses  
Associazione degli archivisti svizzeri  
Associazion da las archivarias e dals archivaris svizzers  
www.vsa-aas.ch

## **Protokoll der 97. Jahresversammlung vom 17. September 2020 per Videokonferenz *Procès-verbal de la 97<sup>e</sup> assemblée générale du 17 septembre 2020 en ligne***

Vorbemerkung: Das vorliegende Protokoll ist noch nicht verabschiedet worden; es wird der VSA-Jahresversammlung am 16. September 2021 zur Genehmigung vorgelegt.

### **1. Begrüssung / *Allocution de bienvenue***

Alain Dubois souhaite aux membres présents à cette 97<sup>e</sup> assemblée générale la plus cordiale des bienvenues. Il rappelle que nous aurions dû nous retrouver sous le chaud soleil d'automne de Bellinzone pour notre assemblée générale et à Lugano pour notre journée professionnelle du lendemain et que nous aurions alors pu échanger entre collègues sur nos projets respectifs et partager des moments d'amitiés. Le comité de l'AAS a une pensée spéciale pour Marco Poncioni et son équipe des Archives d'Etat du Tessin qui avaient prévu de nous accueillir. La pandémie de coronavirus s'est cependant invitée dans nos vies personnelles et professionnelles en mars et a contrecarré nos plans. Elle nous a obligés à nous réinventer. C'est ainsi que nous nous retrouvons aujourd'hui à distance depuis les Archives fédérales suisses (AFS) à Berne. Alain Dubois remercie d'ailleurs les AFS pour leur hospitalité et la mise à disposition de l'infrastructure qui nous permet de nous réunir à distance.

Alain Dubois rappelle quelques éléments d'ordre technique. Il invite les membres présents à éteindre leurs micros et caméras et à ne les allumer que lorsqu'ils souhaitent prendre la parole. Il explique que les votes se feront par le système de main levée proposé par MS Teams et que l'assemblée pourra poser toutes ses questions via le système de chat. Ces quelques règles permettront de passer l'assemblée générale la plus agréable possible, malgré les circonstances.

Alain Dubois affirme que le leitmotiv de la première année de la législature a été l'adaptation, notamment à cause des effets que la pandémie de coronavirus a eu sur le travail des archivistes : télétravail, numérisation accrue des archives, accès aux archives en ligne, etc. etc. La pandémie a en ce sens constitué une véritable opportunité pour toute notre communauté professionnelle de réaffirmer ses compétences en matière de gestion de l'information et aussi de se positionner comme un acteur clé de la transformation numérique. Alain Dubois souligne le rôle social et sociétal des archives et des archivistes en tant que garants d'une information dûment vérifiée et contextualisée.

### **2. Traktandenliste der Jahresversammlung 2020 / *Ordre du jour de l'assemblée générale 2020***

Alain Dubois présente l'ordre du jour. Il est approuvé par l'assemblée.

### **3. Protokoll der Jahresversammlung 2019 in Schwyz / *Procès-verbal de l'assemblée générale 2019 à Schwyz***

L'assemblée ne souhaite pas donner lecture complète du procès-verbal. Le procès-verbal est validé à l'unanimité moins une abstention.

Alain Dubois remercie chaleureusement Alex Baumgartner pour la rédaction du procès-verbal et rappelle qu'il a exercé son mandat de secrétaire de l'AAS avec grande compétence et grand professionnalisme jusqu'à l'année dernière. Marie-Pascale Chassot lui a succédé comme secrétaire.

Elle prend dorénavant le procès-verbal dans la langue du locuteur – du moins en français et en allemand.

#### **4. Tätigkeitsbericht des VSA 2019-2020 / Rapport d'activités de l'AAS 2019-2020**

L'assemblée ne souhaite pas donner lecture complète du rapport d'activités. Alain Dubois souligne néanmoins les éléments suivants :

- L'AAS a connu une légère augmentation du nombre de membres qui est passé de 959 à 964. Elle espère pouvoir accueillir son 1000<sup>e</sup> membre pour ses 100 ans.
- L'année sous rapport a également connu un changement de législature avec le départ de Claudia Engler, Daniel Kress et Daniela Walker. Alain Dubois remercie chaleureusement ces membres sortants pour tout le travail qu'ils ont réalisé pour la défense des intérêts de la profession. Au sein du nouveau comité, les mandats ont été nouvellement répartis : Heike Bazak et Stefan Kwasnitza assument la fonction de vice-présidents et Marie-Pascale Chassot celle de secrétaire.
- Parmi les projets du comité, Alain Dubois évoque la définition d'une planification pluriannuelle 2019-2022 et l'élaboration du plan de protection global spécifique pour les Archives qui a été nécessaire pour pouvoir rouvrir les salles de lecture au mois de mai à la fin du semi-confinement.
- De plus, toujours en lien avec la pandémie de coronavirus, les Archives ont organisé la Journée internationale des Archives de 2020 autour du sujet « Les Archives sur la voie d'une nouvelle normalité ».

De plus, Alain Dubois remercie vivement les membres du comité qui le seconde avec efficacité et compétence, les présidents et présidentes des différents groupes de travail qui font preuve de dynamisme et de créativité pour animer leurs groupes de travail, le secrétariat, en particulier Ruth Hess, pour le travail admirable réalisé, et tous les membres de l'AAS qui font la force de l'association, sa diversité, son importance pour notre société.

L'assemblée valide à l'unanimité le rapport d'activités.

#### **5. Finanzen des VSA / Finances de l'AAS**

##### **5.1 Jahresrechnung 2019 und Bericht des Kassiers / Comptes 2019 et rapport du caissier**

Leonardo Broillet présente les comptes 2019 qui s'avèrent positifs. Les charges sont légèrement inférieures au budget. Comme les années passées, les grandes économies sont liées au secteur publications où, au lieu des 64'000.00 francs budgétés, nous avons dépensé seulement 32'696.00 francs ce qui occasionne une économie de 31'304.00 francs. Nous avons par contre un dépassement important de 40'000.00 francs qui résulte d'une mise en provision en vue de notre jubilé en 2022. Les charges s'élèvent ainsi à 228'993.41 francs au lieu des 243'300.00 francs prévus. Cela nous occasionne une économie de charges de 14'306.59 francs par rapport au budget.

De manière générale, les produits sont un peu plus élevés que budgétés avec un excédent de 19'373.74 francs, les produits s'élevant à 232'023.74 francs au lieu des 212'650.00 francs budgétés. Nous terminons ainsi l'année 2019 avec un bénéfice de 3030.33 francs au lieu du déficit de 30'650.00 francs budgété.

L'écart important entre les prévisions négatives et le résultat légèrement positif est dû à un ensemble de facteurs : d'une part, l'augmentation continue du nombre de membres et le succès de nos formations qui contribuent clairement à l'excédent de produits. D'autre part, une utilisation parcimonieuse des fonds alloués au comité et aux groupes de travail, les charges bien maîtrisées des formations, des économies importantes liées à *arbido* et des économies conséquentes de traduction grâce au travail de bénévoles sont tous des éléments qui maintiennent nos charges au-dessous des prévisions.

La réserve de 40'000.00 francs en vue de notre jubilé de 2022 nous a permis de réduire sensiblement l'écart entre les prévisions et les comptes réels, tout en permettant au comité l'organisation d'événements qui seront dignes des 100 ans de l'AAS.

L'assemblée valide à l'unanimité les comptes 2019.

##### **5.2 Revisorenbericht / Rapport des vérificateurs des comptes**

Heike Bazak verliest den Revisorenbericht, der auch im Jahresbericht abgedruckt ist. Die Versammlung genehmigt die Jahresrechnung einstimmig und erteilt dem Vorstand Décharge. Alain Dubois dankt den Mitgliedern für ihr Vertrauen.

### **5.3 Budget 2020 und 2021, Voranschlag 2022 / Budget 2020 et 2021, projections 2022**

Leonardo Broillet présente le budget 2020 dont les chiffres se trouvent dans le rapport d'activités. Il avertit l'assemblée qu'il ne sera pas possible en 2020 de se tenir au budget prévu à cause de la situation particulière liée à la pandémie de coronavirus et qu'il faudra s'attendre à des écarts encore plus importants que d'habitude.

Quant au budget 2021, c'est un budget important, avec un chiffre d'affaires élevé et qui prévoit une perte conséquente de 80'000.00 francs. Nous prévoyons des charges beaucoup plus importantes qu'en 2020, notamment avec la nouvelle rubrique « Jubilé » où nous prévoyons de mettre à nouveau en réserve sous forme de provisions 40'000.00 francs supplémentaires ou encore avec la poursuite des travaux de traduction pour l'encouragement au bilinguisme et même au trilinguisme dans notre association. Il s'agit de prévoir encore en 2021 le financement de la rédaction de la prise de position sur le sujet du « Droit à l'oubli - Devoir de mémoire ». Nous avons ainsi un total de charges de 304'150.00 francs pour 2021. Les produits seront assez faibles, notamment à cause du peu de formations prévues. Le total de produits pour 2021 est de 224'150.00 francs.

Pour 2022, nous prévoyons des charges de 424'200.00 francs, des produits de 349'150.00 francs et une perte de 75'050.00 francs.

La planification budgétaire de l'AAS est validée à l'unanimité moins une abstention. Leonardo Broillet remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui témoigne et pour le grand travail en amont réalisé par Ruth Hess et le Bureau Pontri.

## **6. Informationen aus dem Vorstand / Informations du comité**

### **6.1 Ausbildung / Formation**

Alain Dubois explique que la révision du plan de formation des AID donne une plus grande place aux questions concernant l'archivage et, résolument tournée vers l'avenir, aussi à la préservation numérique et à la gestion électronique des documents. Alain Dubois dit qu'il est encore possible de donner son avis sur la révision du plan de formation et il invite l'assemblée à le faire, les AID étant nos futur-e-s collègues dans les Archives.

### **6.2 COVID-19**

Alain Dubois informe que toutes les formations proposées par l'AAS (le cours de base ou le cycle « Pratique archivistique suisse ») ont dû être adaptées à la situation particulière liée à la pandémie de coronavirus. Certaines formations ont été annulées, d'autres ont été reportées ou ont dû se tenir en ligne. Alain Dubois prend l'exemple du module 3 du cycle « Pratique archivistique suisse » qui aurait dû avoir lieu à l'ETH à Zürich, mais qui s'est finalement tenu en ligne. L'expérience de la formation dispensée en ligne aurait été très réussie. La pandémie nous offre vraisemblablement la possibilité de nous réinventer aussi dans le domaine de la formation.

## **7. Strategie VSA 2021-2025 / Stratégie AAS 2021-2025**

Alain Dubois raconte que le comité a élaboré la stratégie 2021-2025 de l'AAS lors d'un séminaire de deux jours à Thoun. Il souligne que ce travail n'aurait pas été possible sans le magnifique travail préalable des comités précédents. La stratégie 2021-2025 de l'AAS a déjà été dévoilée au comité élargi lors de sa séance en mai.

Alain Dubois, Heike Bazak et Stefan Kwasnitza présentent à l'assemblée les sept axes stratégiques et les mesures relatives aux axes :

1. Stärkung der Lobbyarbeit / Renforcer le lobbying
2. Förderung der Zusammenarbeit und Vernetzung innerhalb des VSA / Encourager la coopération et le réseautage à l'interne de l'AAS
3. Eine zentrale Rolle bei der Definition von Ausbildungen spielen / Avoir un rôle central dans la définition des formations
4. Förderung eines besseren Verständnisses von der Rolle des Archivs (USP) / Favoriser une meilleure compréhension du rôle des Archives (USP)
5. Förderung der Pflicht zur Erinnerung / Promouvoir le devoir de mémoire
6. Stärkung der Rolle des VSA / Renforcer le rôle de l'AAS
7. Förderung der Nachhaltigkeit des Archivs / Encourager une gestion durable des archives

Par rapport au dernier axe, Alain Dubois explique qu'il s'agit d'une durabilité non seulement écologique, mais aussi et surtout temporelle et que cette notion de durabilité s'inscrit évidemment dans un trend actuel de notre société.

## **8. Konzept der Preise und Stipendien / *Concept de prix et de bourses***

Alain Dubois explique que le concept de prix et de bourses a été initié par l'ancien comité et finalisé par le comité actuel. Leonardo Broillet, qui a été en charge de son élaboration pour le comité, présente le concept à l'assemblée. Il explique que le dispositif veut permettre l'intégration des jeunes consœurs et confrères dans notre communauté professionnelle. L'AAS entend ainsi favoriser l'accès au cours de base organisé deux fois par an à des personnes méritantes par le biais d'une bourse. Il est prévu d'attribuer deux bourses par année à des personnes membre de l'AAS et engagées depuis moins d'un an dans la profession. Afin de garantir une valorisation équitable de la formation à la profession archivistique dans les différents niveaux d'enseignement (formation primaire, tertiaire et continue), l'AAS entend offrir trois prix différents. Deux prix sont attribués annuellement aux meilleur-e-s apprenti-e-s de chacune des deux régions linguistiques formant des AID. Deux prix sont prévus à un rythme biennal pour la HEG de Genève et la HTW de Coire. Ces prix sont destinés à valoriser le meilleur travail de bachelor ou de master, dans le domaine archivistique exclusivement. Puis, aussi à un rythme biennal, un prix est prévu pour le meilleur travail de certificat ou master du CAS/MAS ALIS. Si les prix et les contre-prestations ont déjà été définis, les critères qui permettent d'obtenir une bourse ou un prix n'ont pas encore été décidés. Une charge d'environ 5'000 à 6'000 francs par année est estimée.

## **9. Varia / Divers**

Varia wurden nicht angemeldet.

## **10. Jahresversammlung 2021 / *Assemblée générale 2021***

Alain Dubois informe que l'assemblée générale 2021 aura lieu au Tessin. Il remercie Marco Poncioni et son équipe des Archives d'Etat du Tessin de bien vouloir accueillir l'AAS à cette occasion.

Alain Dubois clôt la 97<sup>e</sup> assemblée générale en remerciant les AFS pour leur accueil et tous les membres présents pour leur participation.

Biel, 22.11.2020  
Die Aktuarin  
Marie-Pascale Chassot